

Fondation Patrimonia

# Charte de gouvernance



# Table des matières

## Avant-propos

---

I. **La mission de Patrimonia**

---

II. **Les engagements de Patrimonia**

---

III. **Les organes stratégiques de Patrimonia**

---

IV. **Les axes stratégiques de Patrimonia**

---

V. **La philosophie d'investissement de Patrimonia**

---

VI. **L'engagement pour la durabilité de Patrimonia**

---

VII. **L'engagement pour la qualité de Patrimonia**

---

VIII. **Annexes**

---

La présente Charte a été adoptée par le Conseil de fondation en date du 30 août 2024.

## Avant-propos

Fondée en 1984, Patrimonia est une **fondation collective indépendante** au sens de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

Placé sous le contrôle de l'Autorité cantonale de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance (ASFIP), notre but est de réaliser la prévoyance professionnelle en cas de vieillesse, d'invalidité et de décès en faveur d'employeurs ayant à leur service un ou plusieurs salariés.

Dans un monde en constante évolution, où les attentes des parties prenantes évoluent rapidement et où la technologie redéfinit la manière dont nous opérons, **la gouvernance est au cœur de notre engagement envers l'excellence, la transparence, la sécurité et l'adaptabilité.**

**Notre engagement à assurer une gestion efficace de notre organisation tout en préservant la confiance et la sécurité de nos assurés, affiliés et partenaires.**

La Charte de gouvernance que nous présentons incarne notre engagement à assurer une gestion efficace de notre organisation tout en préservant la confiance et la sécurité de nos assurés, affiliés et partenaires.

La transformation numérique ouvre de nouvelles opportunités passionnantes tout en imposant des défis cruciaux liés à la sécurité des données. La recherche de performances financières optimales doit être équilibrée avec la garantie de la sécurité financière de nos assurés.

Notre capacité à gérer des relations de qualité, à offrir des conseils de qualité supérieure, à promouvoir des investissements durables et à gérer le risque-rendement est fondamentale pour notre mission.

Cette Charte de gouvernance réaffirme notre engagement à équilibrer la modernité et la sécurité, la performance financière et la protection des données, tout en maintenant des relations solides et transparentes avec nos assurés, affiliés et partenaires. Elle est le pilier sur lequel repose notre avenir, notre responsabilité envers nos assurés et notre engagement envers l'excellence.

# I. La mission de Patrimonia

Notre mission est d'offrir aux employeurs une solution de prévoyance indépendante, durable et performante, en assurant une gouvernance de qualité, basée sur des valeurs essentielles telles que la proximité, la durabilité et la qualité, pour garantir à long terme les prestations de nos assurés :

- Prendre des mesures techniques et liées à la politique de placement.
- Procéder à des adaptations des bases réglementaires.
- Veiller à ce que le Conseil de fondation puisse travailler de façon professionnelle et assurer une gestion ciblée et adéquate.

Les éléments décisifs sont :

- La garantie d'une bonne gouvernance.
- Les mesures pour assurer l'équilibre financier à long terme.
- La fixation d'objectifs de prestations réalistes.
- Une communication efficace et compréhensible pour les assurés et les entreprises affiliées.

Se définir en tant que partenaire prévoyant, c'est accepter cette mission.

## II. Les engagements de Patrimonia

Nous nous engageons au service de nos assurés pour leur offrir un niveau élevé de prestations.

**Proximité, qualité, durabilité :  
les valeurs clés qui font de Patrimonia une institution  
de prévoyance d'exception.**

### Nos valeurs clés

#### **Durabilité**

- Pour la gestion des placements: poursuite de l'intégration de la durabilité dans le portefeuille.
- Pour les collaborateurs: conditions de travail équitables.
- Pour nos partenaires: estime mutuelle et confiance.

#### **Proximité**

- Service personnalisé et adapté.
- Collaborateurs chevronnés.
- Gestion performante et optimisée.

#### **Qualité**

- Système qualité ISO 9001:2015.
- Règlement de contrôle interne.
- Maîtrise des risques.
- Loyauté et intégrité.

## III. Les organes stratégiques de Patrimonia

**Pour être effective, la gouvernance de la Fondation Patrimonia s'appuie sur différents organes stratégiques et décisionnels.**

### Le Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est composé de six membres, élus pour des mandats de quatre ans parmi les entreprises affiliées. Il est l'organe suprême de Patrimonia, responsable de la gestion administrative et financière de notre institution. Sa composition paritaire, avec trois représentants des employeurs et trois représentants des employés, garantit une représentativité équilibrée.

### Les comités

- **Le Comité de placement**

Le Comité de placement est chargé des fonctions de gestion, de coordination et de surveillance des placements de fortune mobiliers et immobiliers indirects. Le Comité de placement se compose d'au moins trois membres du Conseil de fondation.

- **La Commission immobilière**

La Commission immobilière est chargée des fonctions de gestion, de coordination et de surveillance des placements de fortune immobiliers directs. La commission immobilière se compose d'au moins trois membres du Conseil de fondation.

- **Le Comité d'audit**

Le Comité d'audit a pour objet le contrôle, de manière systématique et structurée, des pratiques de la caisse de pension en matière de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne.

### La Direction

La Direction est chargée de gérer et surveiller les activités courantes de la Fondation, et met en place son organisation interne. Elle initie, traite et met en œuvre les décisions stratégiques du Conseil de fondation. Elle surveille la bonne exécution des obligations légales et réglementaires.

Au niveau des rôles et des responsabilités, la démarcation entre le Conseil de fondation et la Direction est claire, ce qui favorise un climat de transparence, de respect et de confiance mutuelle.

## IV. Les axes stratégiques de Patrimonia

### Relations entre toutes les parties prenantes

- **Relations et engagement**
  - Renforcer les liens avec les assurés, les employeurs et les courtiers.
  - Répondre proactivement à leurs besoins spécifiques.
- **Excellence et conseil**
  - Offrir des conseils d'une qualité supérieure.
  - Accompagner nos assurés et employeurs dans des décisions éclairées.
- **Promotion et sensibilisation**
  - Accroître la reconnaissance et la compréhension de nos prestations.
  - Sensibiliser activement nos assurés et employeurs à l'importance de la prévoyance.
- **Adaptation aux évolutions**
  - S'ajuster aux nouvelles tendances du marché de l'emploi et de la société.
  - Adapter nos prestations sur les besoins des assurés et affiliés.

### Performance, durabilité et sécurité financière

- **Performance financière et sécurité**
  - Maintenir la stabilité financière tout en assurant une rémunération adéquate des capitaux d'épargne.
  - Garantir la sécurité financière future de nos assurés.
- **Investissements durables**
  - Évaluer l'efficacité des placements en lien avec les objectifs de développement durable.
  - Renforcer la confiance de nos assurés dans nos choix d'investissement.
- **Gestion du risque-rendement**
  - Améliorer en permanence le profil risque-rendement de nos investissements.
  - Trouver l'équilibre optimal entre croissance patrimoniale et gestion des risques.

## Sécurité des données et transparence

- **Transformation numérique et sécurité**
  - Utiliser les technologies numériques de manière stratégique.
  - Atteindre des objectifs spécifiques tout en garantissant la sécurité des données.
- **Analyse de données et transparence**
  - Progresser dans l'analyse des données pour une prise de décision améliorée.
  - Fournir des informations pertinentes et transparentes à nos assurés et employeurs.
- **Communication numérique**
  - Renforcer les canaux de communication numériques pour une interaction fluide.
  - Faciliter la transmission d'informations importantes et favoriser un échange efficace.
- **Automatisation et cybersécurité**
  - Encourager l'automatisation des tâches répétitives.
  - Investir dans la cybersécurité pour garantir la sécurité des données de nos assurés.



## V. La philosophie d'investissement de Patrimonia

La fortune de la Fondation Patrimonia, constituée par les cotisations de ses assurés, est placée dans le but de générer de manière efficiente le rendement nécessaire au versement des rentes actuelles et futures de ses assurés, tout en ayant un impact environnemental et social positif.

Les risques sont répartis de manière appropriée et des critères de durabilité sont pris en compte. Les investissements sont réalisés dans des actifs liés à l'économie réelle, et qui génèrent des revenus: actions (dividendes), créances (intérêts) et immobilier (loyers).

Étant donné la difficulté à prévoir l'évolution des marchés financiers à court terme, la Fondation Patrimonia maintient un horizon de placement long. Elle rééquilibre la fortune entre les actifs de manière systématique, en suivant son allocation stratégique, sans essayer de faire de prédictions à court terme sur l'évolution des marchés. Pour s'assurer de capter la performance des actifs dans la durée, la fortune est principalement gérée de manière indicielle à bas coût, sans spéculer ni compter sur la capacité d'individus à faire de bons choix d'investissement.

**Loin de la spéculation, notre stratégie de placements diversifiée basée sur l'économie réelle vise à supporter une prospérité durable.**

La Fondation Patrimonia est convaincue que ses revenus, tirés de l'économie réelle, ne pourront être générés à long terme qu'en supportant une prospérité durable, économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

En conséquence, elle investit de manière responsable en intégrant des critères de durabilité (environnementaux, sociaux et de gouvernance – ESG) dans l'ensemble de ses activités.

Pour la gestion de sa fortune mobilière, elle est persuadée qu'être un investisseur responsable et engagé a un impact positif sur la société et l'environnement. Elle privilégie les approches d'investissement durable appliquant les meilleurs pratiques

et favorisant les processus d'amélioration et s'engage en particulier à atteindre la neutralité carbone en 2050.

Elle entretient et rénove ses immeubles pour diminuer leur consommation d'énergie et utilise des sources renouvelables si cela est réalisable. Elle s'engage à réduire à zéro les émissions dues à la production de chaleur de son parc immobilier.

La Fondation Patrimonia rend compte de ses activités, de la performance de sa fortune et des progrès réalisés en matière de durabilité de manière transparente dans des rapports réguliers accessibles sur son site internet.

## VI. L'engagement pour la durabilité de Patrimonia

Le cadre légal du placement de la fortune des institutions de prévoyance suisses ne concerne aujourd'hui que les aspects de rendement et de risque. Patrimonia est en revanche convaincue que ses revenus, tirés de l'économie réelle, ne pourront être générés à long terme qu'en supportant une prospérité durable, économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

Patrimonia poursuit donc l'objectif de délivrer la performance financière nécessaire tout en ayant un impact environnemental et social positif. Patrimonia s'engage en particulier à atteindre la neutralité carbone en 2050 pour ses investissements en valeurs mobilières, et à réduire à zéro les émissions dues à la production de chaleur de son parc immobilier. Elle est toutefois consciente que la mise en pratique de ces engagements est complexe et que les méthodes multiples et évolutives ne font pas l'unanimité.

### 1. Fortune mobilière

Le Conseil de fondation est convaincu que le moyen le plus efficace de faire évoluer les comportements et maximiser son impact en matière de durabilité est d'agir en investisseur actif et responsable. Patrimonia privilégie ainsi la voie du dialogue avec les sociétés dans lesquelles elle investit, afin de les pousser au changement, plutôt que celle de leur exclusion de son univers d'investissement, qui amène à se concentrer sur des sociétés ayant déjà adopté les meilleures pratiques. En d'autres termes, Patrimonia poursuit l'objectif de transformation de la société plutôt que celui de la transformation des portefeuilles.

L'exercice du droit de vote, en lien avec les activités et résultats du dialogue avec les entreprises, est aussi un moyen efficace privilégié pour influencer le comportement des entreprises. Il est exercé directement par Patrimonia quand cela est possible ou par les gérants d'actifs sélectionnés dans le cas contraire.

Les approches d'actionnariat actif présentées ci-dessus sont notamment suivies pour les placements dits indicieux ou passifs, comprenant de nombreux titres. L'ensemble des risques financiers et extra-financiers relatifs aux sociétés sont gérés grâce à une grande diversification, qui permet d'éviter les mauvaises sélections de titres. A long terme, l'impact de la matérialisation de risques spécifiques, quels qu'ils soient, est ainsi minimisé.

La fortune de Patrimonia est également placée dans des portefeuilles qui intègrent des critères de durabilité plus largement dans leurs processus d'investissement, sous diverses manières. Des approches d'investissement à impact, dans des obligations vertes et des sélections de titres «best in class» sont suivies.

**Maximiser son impact en matière de durabilité, c'est agir en investisseur actif et responsable.**

Dans certains cas particuliers de violation de la législation suisse ou de conventions internationales, Patrimonia suit une approche d'exclusion systématique de l'univers d'investissement de ces entreprises. Des critères d'exclusions plus larges sont aussi appliqués dans certains portefeuilles.

## **2. Fortune immobilière**

Des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance sont intégrés dans des décisions d'acquisition et la gestion des immeubles qui composent le parc immobilier de la Fondation. Les 18 critères sélectionnés par l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) sont appliqués pour mesurer les améliorations apportées par les actions entreprises.

Pour ce qui est des enjeux environnementaux en particulier, Patrimonia entretient et rénove ses immeubles pour diminuer la consommation d'énergies et de ressources. Elle utilise des sources renouvelables quand cela est réalisable et s'engage à respecter les objectifs climatiques ambitieux de la Confédération et des cantons et à réduire à zéro les émissions dues à la production de chaleur de son parc immobilier à horizon 2050.

## **3. Transparence**

La Fondation Patrimonia rend compte de ses activités, de la performance de sa fortune et des progrès réalisés en matière de durabilité de manière transparente dans des rapports réguliers accessibles sur son site internet.

## VII. L'engagement pour la qualité de Patrimonia

Pour renforcer notre organisation et la maîtrise de nos risques, nous avons mis en place un système de management de la qualité rigoureux.

En tant que première caisse collective privée de Suisse romande à avoir obtenu la prestigieuse certification internationale ISO 9001:2015 dès 2010, nous garantissons les meilleures pratiques en matière de gestion de la qualité au sein de notre organisation. Cette certification renforce notre dispositif de gestion des risques, un enjeu crucial pour les caisses de pension d'aujourd'hui.

### La qualité au cœur de notre activité

Notre système de management de la qualité, basé sur la norme ISO 9001:2015, est un outil essentiel mis en place depuis des années pour améliorer en continu le fonctionnement interne et la qualité des services de la Fondation Patrimonia. Cet engagement vise à satisfaire pleinement nos assurés, entreprises affiliées et partenaires.

La gestion de la qualité est au centre de notre culture d'entreprise et de notre stratégie. Nous cherchons constamment à offrir à nos interlocuteurs des services qui répondent à leurs attentes et qui sont conformes aux normes les plus élevées. La satisfaction de nos clients est essentielle à la réussite et à la pérennité de notre activité.

### Objectifs de notre Politique Qualité

Nous avons identifié trois axes principaux pour notre Politique Qualité, qui visent à améliorer nos performances et à garantir la durabilité de notre institution. Ces axes sont:

#### 1. Satisfaction des assurés, affiliés et partenaires

- Être à l'écoute de nos interlocuteurs en mesurant régulièrement leur satisfaction.
- Maintenir une relation fondée sur l'écoute, l'identification, et la compréhension de leurs besoins.
- Améliorer continuellement nos délais de réponse et la qualité de nos services.

## 2. Développement des compétences

- Identifier, développer et maintenir les compétences de nos collaborateurs.
- Sensibiliser nos équipes aux objectifs à atteindre, aux actions en cours et aux résultats obtenus, en les impliquant activement dans une démarche participative.

## 3. Amélioration et performance de nos processus

- Optimiser la qualité de nos processus internes pour maîtriser les coûts et rester compétitifs.
- Assurer une communication externe fluide et transparente.

**Notre Politique Qualité nous permet de renforcer notre organisation et la maîtrise de nos risques.**

## Engagement collectif

Notre Politique Qualité engage les membres du Conseil de fondation, la Direction et l'ensemble de nos collaborateurs.

Ensemble, nous nous engageons à :

- Fournir les ressources nécessaires pour garantir l'amélioration continue et la pérennité de la Fondation Patrimonia.
- Promouvoir l'approche processus et la gestion des risques.
- Etablir une revue annuelle de la Direction qui veille à l'efficacité du système de management de la qualité, en définissant ou en révisant les objectifs et la Politique Qualité.
- Respecter et satisfaire aux exigences réglementaires.

## VIII. Annexes

Les lignes directrices de notre gouvernance sont édictées dans les règlements suivants:

- Règlement d'organisation
- Règlement de signatures
- Règlement de rémunérations
- Règlement de contrôle interne
- Règlement sur la protection des données
- Code de conduite de l'ASIP



Adresse de correspondance

**Fondation Patrimonia  
Rue Saint-Martin 7  
CH-1003 Lausanne**

Siège

**Fondation Patrimonia  
Le Lumion  
Rte François Peyrot 12  
1218 Le Grand-Saconnex**

**T +41 58 806 0800  
[www.patrimonia.ch](http://www.patrimonia.ch)**